

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION

3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON
TÉLÉPHONE 15-39

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien



ABONNEMENTS...

LYON et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Etranger (Union postale)... 9 » 18 » 36 »
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publications Artistiques et Commerciales, rue de la République, 50.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publications.

LES ANNONCES sont reçues

FAITS DU JOUR

On continue à parler de la démission de M. Rouvier. Un vif désaccord règne entre M. Combes et M. Chaumié.

Un accord vient d'être conclu, d'après l'un de nos confrères, entre la France et l'Espagne à propos du Maroc.

Dans les sphères diplomatiques, on ne croit plus que la guerre puisse être évitée entre la Russie et le Japon. Les deux puissances ont déjà mobilisé partiellement leurs flottes.

Un double crime vient d'être commis à Montceau-les-Mines. Le meurtrier est un employé de la mairie.

Les relations sont des plus tendues entre la Turquie et la Bulgarie. On craint une guerre.

1903-1904

Je ne crois pas que beaucoup de Français regrettent l'année qui vient de disparaître car, non seulement elle fut sans gloire, mais elle se termina dans la honte des scandales, elle fut souillée par les excès du Combesisme, et elle disparut en pleine guerre à la Liberté et à la Patrie.

Elle se leva au milieu de la déroute de la magistrature maçonnique et juive, déroute provoquée par l'arrestation des Humbert ; elle s'est éteinte après avoir préparé l'apothéose du traître et le triomphe des pires ennemis des traditions et de l'âme française.

L'année 1903 fut mauvaise. Nous la marquerons d'une pierre noire, comme on marque d'un signe indélébile dans le calendrier de l'existence les jours où la tristesse et le deuil nous accablèrent sous leurs coups. Aussi, la pauvre morte ne laisse-t-elle point de regrets ; tout au plus se demande-t-on ce que l'année nouvelle nous apporte sous les plis de son manteau mystérieux.

Vous savez ce que l'on fait subir aux cadavres des malheureux qu'on livre aux scorpions de l'amphithéâtre ? On les fouille jusque dans les poudres les plus secrètes et on essaye de leur arracher les mystères de la vie et de la mort ; de ces études d'un corps que le mouvement anime et que l'âme vivifie de ses ondes, mais dont l'âme et le mouvement se sont retirés, les vivants espèrent profiter et prennent leçon. Ainsi devons-nous faire avec l'année défunte dont les restes sont livrés à l'histoire et que des plumes investigatrices et curieuses fouillent et scalpent, dissèquent et détaillent, pour dire ce qu'elle fut ou ce qu'elle aurait dû être et quels sont les enseignements qu'elle livre à nos jingoïsses avides, à nos espoirs insalubres.

Si nous n'étions d'une confiance sans bornes dans les destins de notre Patrie, nous dirions volontiers, à considérer le chemin parcouru depuis une année, que la France est une nation finie et qu'elle rejoindra, dans la nécropole des peuples, les peuples qui ne surent point défendre leur raison d'être, leur essence, leur liberté, qui n'opposèrent aux entreprises des destructeurs que des secousses nerveuses au lieu d'efforts continus et coordonnés.

En effet, la faction au pouvoir, celle

qui parle et qui agit au nom de la France, celle qui s'est installée dans le nid de l'aigle pour y faire ses ordures, celle qui dénie à la majorité de nos concitoyens les droits les plus imprescriptibles et les plus sacrés, cette faction présente toute la cohésion d'appétits en mouvement et de haines enchaînées ; elle agit et elle sait pourquoi elle agit, elle veut et elle connaît son but ; l'opposition, au contraire, est une poussière impalpable que le moindre vent de discorde jette à tous les coins de l'horizon, un amalgame de partis souvent plus après à la lutte intestine qu'au combat contre l'ennemi commun.

Pendant l'année dernière, nous avons vu révolutionnaires et socialistes, radicaux et faux modérés former un « bloc » pour la guerre aux traditions nationales, à la conscience et à la liberté. Nous avons vu l'ex-abbé Combes, ce vieillard dont l'anticléricalisme relève de la folie et de l'hystérie, faire appel au concours des passions et des violences d'extrême-gauche et rallier sous le même drapeau des hommes comme Etienne et Jaurès, Barthou et Vaillant, Jonnart et Clémenceau.

Ils sont venus de tous les pôles de l'opinion et de toutes les classes de la société et se sont unis pour une œuvre mauvaise, pour jeter un défi à tout un peuple. Ils ont exilé, cambriolé, volé, forcé à toutes les lois et à tous les principes, au milieu d'une indifférence générale.

Grâce à l'initiative privée, sans qu'il en coûte un centime au trésor, des écoles, des orphelinats, des institutions charitables, avaient surgi, un peu partout, dans les villes et les campagnes, répandant un peu de bien-être au milieu d'un océan de misères, et un peu d'instruction chez les fils et les filles des pauvres et des humbles. Ces écoles, on les a fermées brutalement, sous la pression des baïonnettes ; ces orphelinats, on les a vidés, on a jeté à la rue et les sœurs qui donnaient du pain aux vieillards et les vieillards qui bénissaient la main pieuse des sœurs.

On a fait pis encore. On a dit aux pères de famille : « Vos enfants, ces enfants qui sont la chair de votre chair, que vous nourrissez et habillez avec tant de peines et de privations, dont vous voulez former l'âme selon votre idéal et vos plus chers désirs, désormais ne seront plus vos enfants. Nous vous les prenons ; nous les élèverons dans la haine de tout ce que vous aimez et respectez ; ils sont à nous, ils sont à l'Etat. »

Le père de famille s'est incliné devant cette main-mise insolente de l'Etat sur ses enfants, mais il s'est incliné lorsque, au mépris du droit, de la justice et des principes républicains, on a jeté à la porte de chez eux des citoyens qui n'avaient commis d'autre crime que de vivre à leur guise et de se réunir pour prier et faire le bien.

Une lâcheté appelle une autre lâcheté, comme une capitulation entraîne une autre capitulation. Les braves gens ne sont pas, en général, des gens braves ; c'est ce qui explique ce, bien qu'étant le nombre, ils sont opprimés par une minorité audacieuse, turbulente et sans scrupules. Peut-on trouver une autre solution à ce problème : « Le gouvernement et le bloc représentent incontestablement, à s'en rapporter aux chiffres des élections, la minorité du pays ; comment se fait-il que cette minorité soit maîtresse, qu'elle parle et agisse impunément au nom du pays tout en-

tier et que ses multiples attentats aux droits de tout un peuple ne provoquent qu'un léger tressaillement ? »

Lâcheté, désunion, appétits invoués : voilà tout. Les riches se disent : « Mon coffre-fort craint-il un danger immédiat ? Non. Par conséquent, que m'importe le reste ! » Le bourgeois se tient ce raisonnement : « Il faut que je sois neutre pour ne me compromettre avec personne. » L'ouvrier voit bien qu'il a été « roulé » par les prétendus socialistes, mais il croit qu'il sera heureux, qu'il touchera enfin au paradis terrestre lorsqu'il n'y aura plus de curés et que les églises ne dresseront plus vers le ciel leurs flèches ailées, en signe d'espérance et de paix.

Voilà pourquoi 1903 fut si mauvaise à la Patrie et à la Liberté !

Que sera 1904 ? Ce que nous voudrions. Il faut que les leçons de l'expérience nous servent et que nous ne nous contentions plus de gémir et de pleurer sur les malheurs des temps. Laissons les larmes aux enfants et soyons des hommes.

Nos adversaires ont triomphé grâce à leur ténacité et à leur organisation. Soyons tenaces et organisés-nous. Une victoire se prépare de longue main, surtout une victoire électorale, et puisque nous sommes sous un régime de suffrage universel, puisque c'est le suffrage universel qui est la cause de tous nos maux, c'est au suffrage universel que nous devons demander le remède et la guérison.

Le Rappel Républicain ne faillira point à la tâche qu'il s'est tracée ; il fera beaucoup ; que l'on fasse quelque chose avec lui et à côté de lui, et l'année 1904 nous réservera peut-être quelques heureuses surprises patriotiques.

Camille DIJOU.

Notes Politiques

LE CITOYEN COUTANT

Le citoyen Coutant, député d'Iry, ne veut plus de président à la Chambre, ni Brisson, ni Doumer, ni lui-même.

Le citoyen Coutant veut qu'à l'instar des Conventionnels de la Grande Révolution, les députés président à tour de rôle les séances de la Chambre.

Le citoyen Coutant estime qu'il est tout à fait abusif que, dans une République, un seul représentant du peuple empoche annuellement soixante-douze mille francs (non compris les pourboires) alors que les camarades doivent se contenter de vingt-cinq francs par jour.

Il y a là une inégalité de traitement qui choque le bon sens du citoyen Coutant et déroute sa raison.

Le citoyen Coutant, qui vient une fois de plus de se signaler à l'attention de ses contemporains, occupe une place de choix dans le parti socialiste-révolutionnaire.

Il est la vivante incarnation des revendications prolétariennes.

Il faut entendre le citoyen Coutant apostropher de sa voix avinée « les capitalistes de la droite et du centre. »

Un jour qu'il avait plus particulièrement pris à parti M. de Dion, celui-ci le rejoignit dans les couloirs.

— Eh bien ! Coutant ! lui dit-il, tu refuses de me serrer la main. Tu sais pourtant bien que moi aussi j'ai martelé le fer.

Bon gré, malgré, Coutant avança trois doigts. M. de Dion qui est doué d'une force peu commune les lui broya affectueusement pendant cinq minutes. Le malheureux Coutant poussa, des gémissements à fendre le cœur d'un anticlérical.

Depuis il a profité de la leçon. Il a mis une sourdine à ses injures. Le citoyen

Coutant est convaincu aujourd'hui que ses adversaires ont du biceps.

Le citoyen Coutant est un partisan farouche du régime parlementaire.

Il estime à sa juste valeur la faculté qu'ont nos honorables défréquenter gratis à la buvette. Il en use largement. Mais, comme tous les pochards, il proteste énergiquement dès qu'on fait une timide allusion à son vice.

On l'a entendu répondre à un confrère qui s'exaltait sur la facilité avec laquelle il absorbe de multiples apéritifs.

— On m'accuse de trop boire. C'est faux. Chez moi nous sommes douze à table (le citoyen Coutant est un apôtre de la reproduction). Eh bien ! on ne met qu'un litre sur la table.

Il est vrai que Coutant oublie d'ajouter ce litre, il le boit, à lui tout seul.

Le citoyen Coutant est un député offensif. Il serait à souhaiter que tous les gens du bloc ne soient pas plus nuisibles que lui.

Et puis vraiment, croyez-vous qu'il soit beaucoup plus ridicule que Collard ou Tourgnol, ses frères en combisme ? — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 2 janvier.

INDEMNITÉS MAGNIFIQUES. — Depuis longtemps, on prometait aux propriétaires viticulteurs, qui avaient eu leurs vignes gelées au cours du dernier printemps, une indemnité, mais qui avait reçu une belle feuille de vigne, une savante écriture de scribe et où se lisait cette formule abrutissante : « Indemnité pour 50 souches gelées, 0 fr. 01. »

On n'est pas plus magnifique.

MARIAGE DIPLOMATIQUE. — Une nombreuse et élégante assistance se pressait ce matin dans l'église Saint-Pierre-de-Chaillot où était célébré le mariage de Mlle Marguerite de Steuers, fille du chevalier de Steuers, ministre plénipotentiaire de Hollande en France, avec le comte Alfred von Oberdorff, second secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Londres, fils du comte Charles von Oberdorff et de la comtesse, née baronne Roupf de Varnhagen.

Les témoins étaient, pour la mariée, le chevalier Jean de Steuers, son frère, et le comte Léonce de Tervez, ancien député de Maine-et-Loire, pour le marié, le comte François von Oberdorff et le comte Nicolas Arco Zinneberg.

La cérémonie a eu lieu en présence de la plupart des membres du corps diplomatique.

Le ministre des affaires étrangères et les hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères y assistaient également.

MORT DE M. VICTOR GAY. — M. Victor Gay, avocat, ancien député de la Loire, est mort ce matin, à Saint-Etienne, d'une grippe infectieuse, à l'âge de 45 ans.

M. Gay avait fait partie durant son séjour au Parlement, de 1885 à 1892, du groupe libéral dont il avait été vice-président et dont il était une des lumières. Sa mort est une grande perte pour le barreau de Saint-Etienne et pour le parti libéral de la Loire.

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL A PROPOS DU MAROC. — Le Journal dit que, malgré les démentis opposés par M. Silveira et M. Maura à une information du Correspondant, selon laquelle l'Espagne et la France auraient conclu, en novembre 1902, un accord secret au sujet du Maroc, il est en mesure de publier le texte de cet accord, qui partageait le Maroc entre les influences de la France et de l'Espagne.

L'accord assure la neutralité du promoteur de Tétouan et de Tanger et la liberté du commerce de toutes les nations sur tout le territoire de l'empire.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU. — Le Figaro dit que l'état de santé de M. Waldeck-Rousseau, contrairement à ce que l'on a dit, n'a jamais inspiré aucune inquiétude.

M. Waldeck-Rousseau a dû garder la chambre pendant quelque temps, mais il va beaucoup mieux. Il a même pu sortir la semaine dernière en voiture et il descend tous les jours à son cabinet, où il a repris ses travaux.

L'ARBITRAGE ANGO-ITALIEN. — Le Matin reproduit une dépêche de Rome annonçant que l'on vient d'arrêter les termes d'un traité d'arbitrage entre l'Angleterre et l'Italie.

La conclusion de ce traité ne pourra que corréler les heureux effets du traité franco-italien conclus l'année dernière.

Souscription

POUR ÉLEVER SUR SA TOMBE UN BUSTE A M. BOISSON Assasiné le 8 Décembre en défendant la Liberté

Onzième Liste

J. G., Lyon	0 50
Un pompier, M. P., Lyon	0 50
L. A., ami de la Liberté, Lyon	0 50
D. B., Lyon	0 50
L. J., Lyon	0 50
A. P., Lyon	0 50
F. S., Lyon	0 50
An ami des apaches, L. P.	0 50
A. P., Lyon	0 50
M. Bely	0 50
B. D., Lyon	0 50
Anonyme, Lyon	0 50
P. A., Lyon	0 50
Un calotin des grands boulevards de la Croix-Rousse	0 50
A. E. B., Lyon	0 50
A. M., Lyon	0 50
F. D., Lyon	0 50
A. K.	0 50
M. Emile Dupont	20 »
Anonyme	10 »
M. Montclair et Mizziol	10 »
M. G. Ronjal	2 50
M. G. Vray	2 50
M. Emilien Julian du Groupe R. N.	1 »
H. V.	50 »
Report des listes précédentes	894 80
Total	941 55

Nota. — Nous prions instamment ceux qui ont des listes répétées de nous les faire parvenir au bureau du journal, 3, rue Stella, à l'entresol.

LE FRENCH-SHORE

Paris, 2 janvier.

Le modus vivendi relatif au French-Shore est expiré depuis hier. La question qui divise depuis si longtemps la France et le Parlement terre-neuvien va donc de nouveau renaître, et il ne sera pas sans intérêt de voir quelle attitude prendront nos voisins les Anglais, maintenant qu'ils ont établi une « entente cordiale » avec notre gouvernement.

Le French-Shore ou Rivage français est cette partie de la côte terre-neuvienne où le droit exclusif de pêche nous a été concédé en 1713 par le traité d'Utrecht ; ce droit nous a été confirmé depuis lors, de la façon la plus expresse par divers traités. Depuis de très longues années, les Terre-Neuviens, appuyés par le gouvernement anglais, réclament l'abrogation de ce traité, qu'ils trouvent abusif. Mais comme nos droits sont formels, incontestables, et que la question paraît insoluble, c'est le statu quo qui a toujours été maintenu.

L'année dernière, ce fut à la voix prépondérante du président du Parlement de Terre-Neuve que l'on fut redevenu de la mesure qui a expiré hier.

Que va-t-il se passer demain ? Nous savons de source certaine que le ministre des affaires étrangères est tout disposé à accorder aux Anglais l'abrogation du traité d'Utrecht contre une compensation dérisoire. Ce serait une suprême honte, et Delcassé le sent si bien qu'il hésite à exhiber son nouveau projet de traité, sachant fort bien qu'il aurait le sort de celui qu'il avait contracté avec le Siam.

DANS LE MINISTÈRE

La démission de M. Rouvier. — M. Combes et M. Chaumié

Paris, 2 janvier.

On a annoncé l'autre jour que M. Rouvier était décidé à donner sa démission avant la rentrée des Chambres pour prendre la direction d'une grosse société financière.

M. Rouvier n'a rien démenti, mais des officieux ont démenti pour lui, pas très catégoriquement, il est vrai.

Que M. Rouvier soit désireux de quitter le ministère, c'est certain ; si l'en est ouvert à diverses reprises à plusieurs amis ; M. Rouvier ne supporte qu'avec impatience la politique ruineuse de M. Combes ; il a eu toutes les peines du monde à équilibrer le dernier budget, équilibre instable s'il en fut ; il sait que le budget de l'année prochaine sera très dur à établir grâce aux nouveaux projets de M. Combes visant la suppression des dernières écoles congréganistes.

On a dit que si M. Rouvier ne quittait pas le ministère, c'est qu'il avait des raisons personnelles très pressantes de ne point le quitter. Un sien ami, personnalité politique en vue, serait dans une situation délicate et la protection de M. Rouvier pourrait seule le sauver de malheurs judiciaires.

Quel est cet ami et quels sont les avatars dont il est coupable ? On a cité de nombreux noms dans les couloirs du Parlement ; nous ne voulons pas nous en faire l'écho. Disons seulement qu'un scandale peut éclater d'un instant à l'autre et prendre de graves proportions.

Voici une autre rumeur. Le désaccord serait des plus vifs entre M. Combes et M. Chaumié ; de violentes altercations ont eu lieu entre les deux ministres à propos de l'attribution des crédits du 1er janvier ; M. Chaumié aurait même parlé de démission. Tout s'est arrangé, momentanément du moins.

On sait que M. Chaumié ne pardonnera pas à M. Combes de lui avoir mis le marché à la main pour le projet sur la liberté d'enseignement qu'il a présenté au Sénat et qui a été modifié de fond en comble, malgré M. Chaumié. Celui-ci serait même, dans la pensée de M. Loubet, l'un des présidents de conseil de demain.

M. Combes ne pardonne point cette prétention au ministre de l'Instruction publique.

Aussi le torchon brûle-t-il dans le ministère.

La situation en Extrême-Orient s'est aggravée. — La question financière

Paris, 2 janvier.

Les dépêches d'Extrême-Orient s'accroissent avec plus d'insistance que jamais à signaler l'aiguillon du différend russo-japonais. Il est indéniable que malgré les efforts des cercles officiels de Saint-Petersbourg et même des représentants japonais en Europe, les alarmes ne diminuent point. C'est surtout à Londres que l'inquiétude se manifeste ouvertement.

Depuis plusieurs semaines déjà les négociants anglais en relations d'affaires suivies avec le Japon sont très nettement pessimistes. Ils basent leur conviction sur les nouvelles particulières dont ils disposent, représentant l'opinion publique japonaise comme très belliqueuse. Ils estiment que le gouvernement japonais souffrirait difficilement de contenir le mouvement chauvin et guerrier. Ces craintes commencent maintenant à gagner le Foreign Office qui ne montre plus sa belle confiance d'autrefois dans le maintien de la paix.

Du moment que le ministère des affaires étrangères britannique, mieux placé que personne pour être exactement renseigné se montre inquiet, il convient de ne plus traiter à la légère les bruits pessimistes. Pour avoir de nouveaux détails, nous nous sommes rendus hier chez un diplomate qui a bien voulu nous fournir sur la situation en Extrême-Orient, de précieuses indications ; nous lui avons demandé ce qu'il pensait des dernières nouvelles alarmistes. Voici l'intéressante déclaration qu'il nous a faite :

— Je ne vous cacherais pas que, depuis quarante-huit heures, les affaires d'Extrême-Orient ont pris une tournure plus inquiétante. Vous connaissez, n'est-ce pas, mon optimisme quant à la solution de la présente crise russo-japonaise ; je ne suis donc pas suspect de pessimisme systématique. Mais j'estime qu'il est tout dangereux actuellement d'affirmer que tout danger est désormais écarté, et que nous sommes à la veille d'une entente.

En effet, je crois savoir que l'on vient de recevoir de Tokio des renseignements émanant d'une source particulièrement autorisée et qui présente la situation comme grave. Le gouvernement japonais ne paraît point vouloir incliner vers la conciliation. De sa part, ce n'est pas une tactique destinée à effrayer son adversaire, ou c'est une volonté bien arrêtée.

— As-tu bien ton bon sens ? Tu aurais, toi ?

— Écoute !... C'est tellement inouï comme coïncidence !... Écoute !... Il y a un mois, une sage-femme... que je connais... a mis au monde... ou, du moins, devait mettre un enfant au monde, dans des circonstances toutes particulières de mystères ; et des difficultés étant survenues, il lui a fallu de l'aide... Elle m'a appelé en toute hâte...

— Toi ?... Mais tu connais Mlle Le Brègue... Voyons, tu es fou, Jarroux !

— Est-ce qu'on peut reconnaître une femme, dont on n'a jamais vu que le visage, quand ce visage est masqué par une épaisse dentelle ?

— Dieu... Et... et tu n'as rien remarqué ?

— A peine des cheveux, mon petit, qui dépassaient de la dentelle.

— Et... de quelle nuance ?

VEUILLEZ VOUS RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 3 JANVIER

LE

SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

V

Le tombeau des secrets

Était-ce la curiosité qui poussait Jarroux ? Ou le simple désir de consoler son ami ?... Marcel se plongea le visage dans les mains et sanglota. Et, après un nouveau silence, Jarroux prononça, d'une voix à peine perceptible : — Vous avez commis une folie... la plus belle des folies !

Ce fut à peine si la tête de Marcel s'inclina.

— De ces folies qui laissent des conséquences ?... Et c'est tout récemment que ?... Pauvre vieux !... Et malgré cela, le père Le Brègue s'entêta ?... Ah ! l'animal ! Je le vois d'ici, avec sa délicieuse vieille fille de sœur !... Mais s'apprêta-t-il ?

— Jarroux se frottait

Brusquement le front ; et presque en lui-même :

— Par exemple... par exemple... ça serait trop fort ça...

Et il vint s'asseoir en face et tout près de Marcel et le força à lui montrer son visage.

— Écoute, vieux ! Quand tu demeurais muet jusqu'à la fin de tes jours, je n'en savais pas moins, à un moment donné, la vérité, toute la vérité... Je la sais, d'ailleurs, vois-tu... Et mieux vaut que tu me recoules si je me fiche dedans... Ce n'est pas pour la suite d'orchestre que tu es à Paris ?... Hein ?

— Marcel ne put pas ne pas répondre, mais rien que d'un signe de tête.

— Bon, mon vieux... Donc, tu es venu ici... à cette date... appelé par un puissant intérêt... Or, il y a trois ou quatre jours, j'ai aperçu Mlle Le Brègue en voiture, avec sa tante ; elle était toute pâlotte, elle qui a l'habitude de si belles couleurs... Je me suis dit que ce devait être quelque lendemain de bal... Et c'était sans doute un lendemain de ?... ou, si tu veux, un surlendemain très éloigné de ?... Jarroux !

— Quand tu sauras où je te mène, tu ne me reprocheras pas d'avoir insisté... Ainsi donc, votre belle folie s'est traduite par la naissance d'un bel

enfant... Et tu es abominablement malheureux, parce que, malgré cela... les Le Brègue ?

— Hélas, hélas, ami ! balbutia Marcel, incapable et jugeant bien inutile de se contempler plus longtemps devant un observateur aussi perspicace, hélas ! plus rien n'existe de ce qui me donnait un droit, que je croyais supérieur à tout... Et rien n'a existé entre nous, qu'un peu trop de bienveillance de la part d'une jeune fille, aujourd'hui terrorisée par ses parents, pour le pauvre musicien qui s'était ardemment donné à elle... bienveillance qui ne se renouvellera plus... Et, quant à ce petit être, qui m'aurait rendu si fier et si fort, je viens d'apprendre sa mort, au moment même où je savais que c'était une petite fille que Dieu nous avait donnée !... Tu vois bien que rien ne peut me consoler et que cette blessure s'apponnera toute ma vie...

— Tonnerre !... Ah ! Tonnerre de... — Eh ! quoi donc, ami ?

— Précisons un peu, mon vieux ! Au point où nous en sommes, d'ailleurs, une confidence de plus ou de moins... Et, du reste, si jamais secret doit demeurer enseveli au fond de mon cœur...

— Oh ! tu me le jures ?

— Sur la belle, la magnifique petite fille qui vous était née !...

— Ah ! ça !... que me racontes-tu là ?

— Eh ! mon cher, je dis... je dis « une magnifique petite fille », parce que... parce que... de vous deux... ne peut être née qu'une belle créature... Mais précisons, s'il te plaît !... Tu devais bien avoir une indication sur la date ?

— Trop précise, hélas ! puisque tout ce malheur est le paiement d'une unique minute de folie !

— Bien... Et cette date ?

— La pauvre petite qui vient de mourir, devait à peine avoir un mois...

— Mourir... mourir... Ça, par exemple, mourir !

— Mais que veux-tu dire, enfin !... Je dis... je dis que... mourir quand on a en soi le sang d'une aussi belle créature que Mlle Le Brègue et le génie de Marcel Audricourt, c'est joliment idiot... Et, cette mort, comment l'as-tu apprise ?

— Il y a quelques heures... dans les circonstances les plus odieuses... chez eux... devant Antoinette, brisée par le chagrin et anéantie par la volonté de ses parents... Sa mère, sur qui je comptais un peu, ne prononçant pas même une parole pour moi... Son père était exaspéré, non seulement contre moi, mais contre ces trois femmes qui l'avaient si parfaitement trompé ; car

il ne savait rien encore... Et j'avais eu l'audace de tout dire ! Et je sentais le père et la mère moins sûrs de leurs droits de me repousser... Et c'est alors que Mlle Anaïs m'a accablé, nous a tous accablés, en nous apprenant ce qu'elle n'avait pas encore osé dire à sa nièce... que notre pauvre petite fille était morte... hier, je crois... car ceci est resté vague en mon esprit... morte d'une méningite foudroyante...

— Et à l'appui de ce qu'elle vous annonçait là, vous s'ê-elle montrée une lettre, une dépêche ?

— Marcel eut un regard stupéfait.

— Mais... que soupçonnez-tu donc ?

— Je... soupçonne... je soupçonne... c'est-à-dire que je ne puis m'empêcher de remarquer que cette petite meurt bien à propos... et qu'il est au moins étrange que Mlle Antoinette Le Brègue n'en eût pas été déjà informée... Et puis... et puis, vois-tu...

LA VIE LYONNAISE

LA RUE MICHEL SERVET A Vaise

On débaptise! — Le réformateur Servet, — Calvin et ses amis. — Lyon le condamnait à mort. — Le docteur de Genève. — Une rue à Vaise.

Les lauriers des Genevois ne pouvaient laisser dormir en paix nos édiles. Songez donc! Genève avait glorifié cet ami de Calvin, Michel Servet, ce huguenot mort sur le bûcher, le 27 octobre 1553, en lui élevant un monument, inauguré le 25 octobre dernier, en grande pompe protestante.

Voici qu'un de nos plus éloquentes conseillers municipaux de Lyon — préisons: un représentant du cinquième — a, nous dit-il, l'intention de demander qu'on donne le nom de Michel Servet à la rue Saint-Pierre de Vaise.

Connaissiez-vous Michel Servet? Non, certes! Pas plus que le conseiller municipal qui a rêvé de l'immortaliser. On lit sur le monument de Genève cette inscription intéressante:

« Il respectueux et reconnaissant de Calvin, notre grand Réformateur, mais condamné à mort par le conseil de la cité, fermement attaché à la liberté de conscience selon les vrais principes de la Réformation et de l'évangile, nous avons élevé ce monument explicatif, le 27 octobre 1903. »

Ce qu'on ignore trop dans le public, c'est l'homme double, en quelque sorte, que fut Michel Servet, le médecin de génie qui démontra le premier la théorie de la circulation du sang, et l'hérétique ardent qui combattit le dogme de la sainte Trinité, qui tenta l'apologie de la doctrine du Panthéisme et qui, poursuivi à Lyon, par son héros, par le cardinal de Bourbons, vit son procès instruit par le frère Mathieu Orty, inquisiteur envoyé par Rome, et qui avait pris la qualité de « pasteur luthérien » du Saint-Siège apostolique et d'inquisiteur général au royaume de France et dans toutes les Gaules.

Le livre de Servet avait pour titre: *Restitutio Christianismi*. Or, qui donc fournit clandestinement au frère Mathieu les éléments de la culpabilité de Servet? Calvin lui-même, qui, ayant fait dérouter à l'accusé quelques lettres compromettantes, les fit parvenir à frère Mathieu.

Il espérait faire condamner Servet par Rome, et être ainsi débarrassé d'une concurrence qu'il redoutait. Il avait fondé une boutique protestante à Genève, il entendait en avoir tous les bénéfices.

Servet, condamné à mort à Lyon, parvint à s'évader. Confiant dans cette liberté de conscience dont Calvin parlait constamment, il alla à Genève, dans l'espoir de discuter publiquement avec son antagoniste, la thèse qui lui était chère.

Mais Calvin ne le sentit pas plutôt sous sa griffe qu'il le fit aussitôt incarcérer et condamner. Servet fut donc attaché sur un bûcher; sur sa tête on posa une couronne de chaume, enduite de soufre. On la sur sa cuisse son livre condamné à Lyon et à Genève: *Restitutio Christianismi*.

Servet avait exigé que le bûcher fût composé de bois vert, pour que l'homme coupable d'avoir tenté de lui prendre sa clientèle religieuse mourût plus lentement. Des gens du peuple, émus de pitié, apportèrent du bois sec pour abréger les tortures de l'infortuné.

Calvin assista au supplice, caché dans l'embrasure d'une fenêtre, et, quelques mois après, il chargeait la mémoire de sa victime des plus infâmes calomnies. L'inscription du monument de Servet est donc mensongère: Calvin est le seul coupable de cet assassinat, et les meurtres de son temps n'eurent rien à y voir.

Gageons que notre conseil municipal qui ignore absolument l'histoire de Michel Servet, en fera encore une victime de ces infâmes jésuites et lui accordera sa rue à Vaise.

C'est assez juste en somme, puisqu'on a su donner à Zola la rue St-Dominique. Francouaire.

L'ARBRESLE ET SES ENVIRONS

SAIN-BEL, SON CHATEAU ET SES MINES. Tout près de l'Arbresle s'élève le château de Sain-Bel, autre manoir des abbés de Savigny, situé sur un rocher à pic, sa position est magnifique et très pittoresque. Les tours, sur lesquelles a passé le niveau révolutionnaire, dominaient le village et la vallée de la Brevienne; le château, avec ceux de Savigny et de l'Arbresle, formait un triangle presque parfait. Elevé au dixième siècle, le château fut incendié par une grande famille d'Albon, dont on retrouve encore les armes sur toutes les portes.

En 1331, une sentence du Parlement de Paris condamnait les habitants de Sain-Bel à la garde et à la réparation du manoir de Sain-Bel.

Pendant la guerre de Cent Ans, le bailli de Macau transmit à Guichard d'Albon, gouverneur de Sain-Bel, un ordre du roi, lequel ordonnait de fortifier le château et d'y mettre garnison pour réprimer les courses des Anglais et des Bourguignons qui désolaient le pays, et leur fermer l'entrée de ces places. Le château fut construit sur de très grandes proportions, presque tous les corps de logis subsistent encore, sauf les tours et les encintes.

La grande façade renferme plusieurs salles immenses, le chat de ces salles compte une grande cheminée disparue au siècle dernier, près de laquelle venait s'établir les pages et les valets de la seigneurie produite par un gros chêne qui brûlait tout entier dans l'âtre.

Une longue galerie, qui existe encore, s'étendait le long du château; on peut y lire un nom célèbre et cher aux Lyonnais, c'est celui de Jacques Stella, le célèbre peintre, qui vint au château en 1609 pour peindre de ses œuvres.

Il y eut plusieurs salles et en cela la tradition paraît d'accord avec sa conception, car les sujets y sont représentés par un dessin pur et correct, on retrouve la simplicité antique des draperies et surtout cette convention de coloris qui, dans la plupart des œuvres de Stella, tombe un peu dans le rouge.

La salle de justice qui est située au rez-de-chaussée est entièrement décorée de vases de notre grand peintre lyonnais, sur des panneaux représentant l'histoire de Judith délivrant le peuple Juif par la mort d'Holoferne.

Dans la chapelle du château, une des scènes de la Passion, Jésus portant sa croix est accablé par la cruauté des soldats, on y reconnaît le merveilleux pin-ceau de Stella.

Il est regrettable que toutes ces œuvres n'aient pas été respectées, car on a loué le château à des particuliers qui l'ont transformé en entrepôt de bois et de foin, et chaque jour le temps aidant, c'est un peu de ces magnifiques peintures qui disparaissent.

Une église qui ne sert plus au culte depuis quelques années fut construite au onzième siècle; cette petite église était de forme rectangulaire, toute simple, et mesurait seulement vingt huit mètres de long sur huit mètres de large; elle était desservie par les moines de Savigny, qui venaient y célébrer la messe les dimanches et les jours de fêtes.

A part les belles choses construites par les moines de Savigny et embellies plus tard par les grands artistes de la Renaissance, le village de Sain-Bel en lui-même a peu d'importance, le village est enserrmé dans une gorge et groupé au pied du château.

Sain-Bel était chef-lieu de la baronnie de Savigny, archiprêtré de Courzieux, élection et sénéchaussée de Lyon; l'abbé de Savigny nommait à la cure et était seigneur du pays.

On a, de temps immémorial, exploité à Sain-Bel des mines de cuivre que l'on tirait de la montagne du Pilon.

Jacques Cœur, l'argenteur du roi Charles VII, jouit de la concession pendant quelques années; grâce à son activité et son intelligence, les mines furent d'un grand rendement.

Nous croyons intéressant de citer les chiffres de production de quelques années: en 1490, la production était de 208.000 tonnes; en 1491, de 228.000 tonnes; en 1492, de 214.000 tonnes; en 1493, de 220.000 tonnes et enfin de 278.000 tonnes en 1494.

Bien qu'avec des oscillations, la production augmente toujours et doit maintenant dépasser 300.000 tonnes.

En 1748, une compagnie fit construire à Sain-Bel une fonderie à trois fours ou l'on fondait le minerai tiré des mines de Sain-Pierre ainsi que de celles de Cheminay, cette fonderie est disparue depuis longtemps.

Aujourd'hui, à part les mines, l'industrie ne comporte que quelques usines de tissage mécanique.

Pendant des siècles, des marchés très importants se tinrent à Sain-Bel, ils furent établis par les abbés de Savigny et organisés par Dalmace.

Baignés par la Brevienne, les habitants de Sain-Bel ont eu longtemps le culte des sports nautiques; et pendant des années les joueurs sains-bellois furent célèbres et faisaient accourir les forts joueurs de Lyon et de Givors.

Ces joules amenaient à Sain-Bel une grande affluence d'étrangers, tant du canton que des communes environnantes, voir même des autres départements.

Aujourd'hui, tout cela a disparu, mais le voyageur arrivant à Sain-Bel voit se dérouler devant lui un superbe panorama.

Sur le rocher à pic, le château, avec ses vieilles murailles disparues sous le lierre, seul vestige d'un passé disparu, en face le petit chemin de fer à crémaillère des mines de Sain-Gobain amenant le minerai à la gare du P.-L.-M. qui représente une époque de science, d'industrie et de travail.

A. Gaspard.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Voici le bulletin de l'Observatoire de Lyon: Lyon, 2 janvier.

Hier temps beau, mais très brumeux sur toute la région lyonnaise. Les brumes ont été dissipées et le soleil ne nous est apparu qu'avec de très rares éclaircies.

Température très froide. Le baromètre est en hausse générale sur le nord-est et le centre de l'Europe, avec un maximum principal (775 millim.) sur le Nord de l'Allemagne.

En France, comme dans notre région, le temps est beau et froid, le même temps va continuer.

Aujourd'hui, à Lyon (Parc). Hauteur barométrique à 4 heures du soir: 767.

Saint tombée depuis 24 heures à 0°/0. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre: minimum: -5, maximum: -6. A l'air libre: minimum: -6, maximum: 6°.

CHRONIQUE

Pour les pauvres. — M. Briotet, chef de la sûreté, a fait distribuer au bureau de bienfaisance la somme de 461 fr. 50, montant de plusieurs trouvailles faites sur la voie publique et dont le remboursement n'a pas été demandé dans les délais légaux.

Les conférences au cercle militaire. — Les officiers de la réserve et de l'armée territoriale sont informés que des conférences auront lieu, comme les années précédentes, au cercle militaire, 5, place de la Charité, à 8 heures 1/2 du soir, aux dates ci-après:

1^{re} conférence, 15 janvier, par M. le capitaine Martinand, du 98^e d'infanterie. 2^e conférence, 20 janvier, par M. le commandant Rigault, du 457^e.

3^e conférence, 22 février, par M. le capitaine Macko, du 66^e. 4^e conférence, 26 février, par M. le capitaine Martin, du 7^e cuirassiers.

Les membres du Conseil d'administration prient instamment les officiers de réserve et de territoriale de vouloir bien assister à ces conférences.

Demain lundi 4 janvier, les Grands Magasins des Cordeliers mettront en vente un stock de Jouets assortis, légèrement détreuchés par suite de la grande Toule des derniers jours de décembre, 30 % de rabais sur les prix marqués. Distribution de superbes Calendriers.

Revue Athéna, littéraire, archéologique, juridique et scientifique, publiée sous la direction de MM. Alphonse Proulx, Mathieu Varille, Gabriel Clouzet, directeur à Paris.

Sommaire. — La Revue Athéna a ses lecteurs et amis, par Alphonse Proulx, directeur. — Aux Athéniens de Lyon, par Emile Fagnel, de l'Académie Française. — Trois paysages du Luxembourg: les Cygnes, les Lauriers-Roses, Nuit d'été, par Albert Méral. — Matin vernal, par Léonce Depont. L'Esprit Français, par Edmond Lepelletier. Quartier natal, par François Coppée, de l'Académie Française. — Le vieux cimetière; Un malade intime, par Auguste Chevroix. — La Muse

UN DOUBLE MEURTRE

Triste retour de chasse. — A la suite d'une discussion. — Un jeune homme tué, un autre mortellement blessé.

Montceau-les-Mines, 2 janvier. Un double meurtre, commis dans des circonstances encore mal définies, vient de jeter la consternation dans la cité ouvrière de Montceau-les-Mines.

Voici les détails que nous avons pu obtenir sur cette triste affaire. Le meurtrier est un nommé Omer, chef du bureau militaire à l'Hôtel de Ville.

Cet individu, parti hier matin à la chasse, rentra en ville dans la soirée, son fusil sur l'épaule.

Après s'être arrêté dans quantité d'établissements, il arriva, fortement éméché, au café Genevois, rue Carnot.

Là, les libations continuèrent. A un moment donné, Omer entra en discussion avec un consommateur qui parlait en termes peu flatteurs de la municipalité socialiste.

Sous l'empire de la boisson, Omer frappa son interlocuteur si violemment qu'on dut faire intervenir la police. Les agents arrivèrent et mirent fin à la scène sans plus inquiéter le provocateur.

Du café Genevois, Omer se rendit au café Brachet, rue du Nord, toujours avec son fusil sur le dos.

Là, se trouvaient, parmi les consommateurs, deux jeunes gens, les nommés Jean Brivot, menuisier, âgé de 24 ans, habitant au Moulin-Lévrier, et Jean Constant, âgé de 27 ans, charrotier, habitant aux Aouletteux.

Ces jeunes gens ne connaissaient pas Omer. Il n'y eut entre eux, chez Brachet, ni la moindre discussion, ni la moindre conversation.

On juge de l'état d'Omer, lorsque, vers une heure du matin, il quitta cet établissement, pour se rendre à la Sablière-des-Aouletteux, où il demeure.

Peu après son départ, Brivot et Constant sortirent à leur tour du café et prirent, comme Omer, la route du Canal.

Arrivés en face du café Bertrand, les deux jeunes gens avaient presque rejoint Omer. Là, que s'est-il passé entre les trois noctambules? On ne saurait le dire.

Toujours est-il que sans altercation se fut produite à cet endroit, les consommateurs du café et les gendarmes de la 9^e section, dont la caserne est à peine à 50 mètres du café Bertrand, auraient bien dû entendre quelque chose.

Qu'il y ait eu une rixe est encore moins vraisemblable. Omer, dont les vêtements étaient nullement en désordre, ne portait pas trace de la plus légère égratignure.

Omer, de son côté, Brivot et Constant, du leur, eurent l'intention d'entrer chez Bertrand, boire encore.

C'est alors qu'Omer, arrivé sur le seuil de la porte, se retourna brusquement, prit son fusil, épaula et fit feu sur les malheureux Brivot.

Celui-ci, à 5 mètres à peine du meurtrier, tomba foudroyé. La décharge l'avait atteint en pleine poitrine, dans la région du cœur.

Retournant alors son arme sur Constant, qui n'eut pas le temps de s'enfuir, Omer tira un second coup sur le pauvre jeune homme.

Atteint à la tête, il tomba à quelques pas du cadavre de son ami Brivot, la tête horriblement mutilée, et perdant du sang à flot.

Le bruit des deux détonations attira aussitôt les voisins et les gendarmes qui procédèrent à l'arrestation du meurtrier.

On fit appeler en hâte M. le docteur Laroche, tandis qu'on transportait les deux cadavres et le cadavre de Brivot dans la salle du café Bertrand.

Le docteur ne put que constater le décès de Brivot. Quant à Constant, des soins lui furent donnés; mais, de l'avis du docteur, il est atteint mortellement.

Les cartouches d'Omer étaient chargées de plomb numéros 2 et 4. On juge de la violence des coups, à une aussi petite distance.

Grâce aux nouvelles chinoises administratives en vigueur à Montceau, on ne put transférer Constant à l'hôpital qu'après avoir obtenu l'assentiment du président de la caisse de secours.

Les démarches à ce sujet, durèrent 7 h., et ce n'est qu'à 9 h. que Constant fut admis à l'hôpital.

Omer interrogé a refusé tout d'abord de donner la moindre explication, aux gendarmes.

M. le capitaine de gendarmerie s'est rendu auprès du prisonnier ce matin. Mais Omer, dont le vin était alors quelconque peu curé, a déclaré qu'il ne se rappelait plus de rien.

Le parquet de Chalon, averti ce matin, à 3 h., par télégramme, est attendu incessamment à Montceau.

Les deux victimes étaient des jeunes gens dont la conduite ne laissait rien à désirer, et rien dans leurs antécédents ne peut laisser supposer qu'ils aient provoqué leur meurtrier.

LES VŒUX POUR 1904

Une enquête. — Les réponses des personnalités politiques.

Un de nos confrères a fait une enquête auprès d'un certain nombre de personnalités politiques, pour connaître leur opinion sur l'année 1903, et quels sont les vœux qu'ils formulent pour l'année nouvelle.

Voici le questionnaire et les réponses: 1^{er} Quel jugement portez-vous sur l'année qui vient de s'écouler? 2^e Quels vœux formez-vous pour l'année 1904?

Les personnalités dont les noms suivent ont répondu en ces termes: M. Jules Claretie, de l'Académie française. — L'année passée restera l'année du radium. C'est une gloire!

Il forme le vœu que l'année 1904 nous apporte une découverte aussi admirable. Elle aura bien mérité de la science.

M. Archaud, député. — 1^{er} 1903? Pour nous autres Français, profondément attachés à tout ce qui fait la gloire et la suprématie de la Patrie, nous pouvons répondre sans hésiter: période exécrable.

L'année qui vient de s'écouler est marquée par la lutte victorieuse de l'esprit internationaliste contre notre vieil esprit français.

L'entreprise de clericalisme judéo-maçonnique (qu'est le républicanisme de bloc) s'est aggravée à tout ce que nous révérons au profit de tout ce que nous considérons comme néfaste ou comme abject.

Et, sans passer en revue les divers événements malheureux qui se sont inscrits aux éphémérides de 1903, il me semble qu'il y en a quelques-uns qui les synthétisent.

Le traître juif Dreyfus, deux fois condamné par ses pairs, gracié malgré tout et obtenant une nouvelle révision destinée à l'absoudre et à le replacer à la tête d'un régiment français, alors que Paul Déroulède, ce vaillant officier de turcos de l'année terrible, le héros de Montbéliard, une pure gloire française, expie encore, sur la terre d'exil, son crime de patriotisme.

Les Petites-Sœurs des pauvres, ces admirables filles du peuple, si pleines d'abnégation et de dévouement, jetées à la rue, alors que les francs-maçons et les sémites se partagent, qui les places, qui l'or de la France!

Enfin les rhéteurs faisant consciemment ou inconsciemment le jeu de l'étranger en nous poussant au désarmement, en excitant nos conventions enfantines d'arbitrage, et qui sur la surface entière du globe, depuis la Mandchourie jusqu'à Panama, tout marque le triomphe de la force et de la conquête!

1904! La fin rapide de tout cela: la France libérée de la république parlementaire rendant au Peuple ses droits et reprenant sa route traditionnelle et lumineuse.

Enfin la reconstitution du royaume de Jérusalem pour la nation sémitique.

M. Ambrose Rendu, conseiller municipal de Paris. — Je ne regretterai pas beaucoup l'année 1903. Elle fut triste et maussade à tous égards, on y voit une fois de plus la statue de la Liberté!

Et cependant tournée sans regret une page du grand livre de la vie? On s'attarde toujours au déclin des années comme au déclin des jours, et c'est la monotonie.

En ce qui touche l'année 1904, permettez-moi de résumer mes souhaits dans une phrase très précise: Je souhaite que l'année qui va venir soit exactement le contraire de celle qui l'a précédée et qu'elle repare les injustices commises par son aînée.

Est-ce trop demander à la Providence? M. Roger Lambelin, conseiller municipal de Paris. — 1^{er} L'année qui finit me paraît avoir été lamentable à tous égards; mais je serais presque tenté de lui pardonner ses méfaits, s'ils pouvaient faire apparaître à tous les âges ou nous mément la démocratie outragée et le parlementarisme corrompu qui caractérisent le régime actuel.

2^e Je souhaite ardemment qu'en 1904 la France se réveille et restaure la monarchie nationale, qui, selon l'expression de Charles Maurras, est de « salut public ».

Seule la monarchie pourrait réparer les désastres, sauvegarder les libertés et l'honneur de la Patrie et lui rendre ses glorieuses destinées.

M. le général baron Rebillot. — L'année qui finit s'est écoulée dans la tristesse et l'ignoble tyrannie que nous subissons: elle a fait descendre plus bas encore sur la pente où nous sommes poussés la judéo-maçonnisme, maîtresse du parlement et du pouvoir.

Au bas de cette pente est l'abîme; on l'entrevoit, et comme un glas funèbre sonne à nos oreilles cette parole de Chateaubriand: « Il ne sera pas étonnant qu'un peuple se réveille au cours des siècles, qui terminent cette longue carrière par une explosion de miracles, fut arrivé à son terme ».

En d'autres temps, la France n'eût pas supporté une tyrannie que ne rachètent ni la gloire ni la prospérité matérielle; mais les aspirations du peuple ont été ravivées à la poursuite des jouissances matérielles; et là où les vices plus nobles intéressent au mouvement de la France, il y a eu des déceptions et des déboires, dont le plus grand dommage est, non pas l'insuccès, mais la profonde blessure faite aux énergies.

Avec l'espoir, les lutteurs ont perdu la constance et, découragés, ils se désintéressent des événements. On s'attend à

LE SANS-GENÈRE DE M. COMBES

Paris, 2 janvier. Les hommes ne se gênent plus et ne prennent même point la peine de masquer leurs illégalités.

On a annoncé que, pour la nomination d'un titulaire à la chaire d'histoire générale des sciences, au Collège de France, le ministre, passant outre au choix de l'Assemblée des professeurs, qui désignait M. Tannery, sous-directeur de l'École normale, avait nommé M. Wyrouboff, publiciste russe, présenté en seconde ligne.

Ceci n'est pas absolument illégal, mais contraire à toutes les traditions. Voici qui est pire.

Les vœux de la proclamation récente des prix décernés par l'Académie de médecine, les académiciens constatent avec stupéur que plusieurs des titulaires, désignés par la savante Assemblée, avaient été changés après coup. Une réclamation fut adressée au Bureau, qui dut avouer que le ministre avait rayé certains noms qui ne lui étaient pas agréables.

Le fait est d'autant plus certain qu'un journal de médecine, qui avait eu communication de l'épreuve du palméris, en reçut à la dernière heure une nouvelle épreuve corrigée.

Quand Guillaume II se permit, il y a quelques années, de modifier les décisions d'un jury de peinture, ce fut, un tollé général à Berlin et le jury offrit en masse sa démission.

Nous devons avoir la tristesse de constater que le Bureau de l'Académie n'a pas bronché et que le secrétaire perpétuel empêcha l'affront sans un geste.

Dés lors, pourquoi se gêner désormais? La Catastrophe de Chicago

Chicago, 2 janvier. A la suite du rapport de la commission d'enquête sur le sinistre du théâtre Iroquois, le maire a ordonné la fermeture de dix-neuf salles de spectacle.

L'écroulement du théâtre a été arrêté. Il a été déclaré que ce sont des étincelles qui ont allumé de la lampe à arc qu'il employait pour les effets de scène qui ont enflammé la draperie du rideau.

LA "VIENNE" RETROUVÉE

Les Recherches ordonnées par le Ministère de la Marine. Paris, 2 janvier.

Le Petit Journal annonce qu'un reçu du télégramme du commissaire de l'inscription maritime d'Oran, le ministre de la marine, qui n'avait pas encore quitté Paris hier après-midi. — M. Pelletan va passer ses vacances du Jour de l'an aux environs de Nice, à Beaulieu, — a immédiatement câblé au commandant du *Galilée*, à Tanger, de faire route à toute vapeur du côté du cap Saint-Vincent pour porter secours à la *Vienna*.

En même temps, une dépêche était adressée au service du port de Cadix, afin qu'un puissant remorqueur allât croiser au large et rechercher le transport français.

Enfin, le ministre de la marine faisait transmettre la même demande aux ports de Távira, de Huelva et d'Algésiras, au même temps qu'on priait le commissaire de l'inscription maritime d'Oran de s'enquérir directement auprès du commandant du *Rosales* des circonstances dans lesquelles ce navire avait rencontré la *Vienna*, et de câbler directement ces renseignements à Tanger, au commandant du *Galilée*.

On attend d'une minute à l'autre, un nouveau télégramme d'Oran, qui fera connaître de façon officielle les bonnes nouvelles que les familles des marins embarqués sur la *Vienna* attendent avec une poignante anxiété.

TURQUIE ET BULGARIE

Une guerre en perspective. Sofia, 2 janvier. Les relations sont des plus tendues entre la Turquie et la Bulgarie; les deux puissances arment chacune de leur côté; on s'attend à la guerre.

On mande de Constantinople à la *Gazette de France* que dans les cercles diplomatiques bien informés, on affirme que les négociations directes qui avaient lieu depuis quelque temps entre Yildiz-Kiosk et la Bulgarie ont échoué.

UN PROJET EXTRAORDINAIRE

Traversée de l'Atlantique en ballon et en cinq jours. — Les dangers à surmonter. Bruxelles, 2 janvier.

Au moment où les grandes découvertes reçoivent leur consécration officielle, il n'a semblé de tout intérêt de vous signaler l'événement qui se prépare à Bruxelles. Le projet est un des plus audacieux qu'ait jamais conçus un aéronaute. Il avait été annoncé et je suis maintenant en mesure de vous affirmer qu'il a pris corps. M. Capazza a l'intention bien arrêtée de tenter de traverser l'Atlantique en ballon.

Le projet est accompagné, dans ce cas, de la participation de M. A. Bergot et peut-être par M. E. Reclus.

D'ailleurs, MM. Capazza, Elisée Reclus et Bergot ont publié l'année dernière, dans *L'Aéronaute belge*, et dans le *Petit Bleu*, quelques notes concernant les difficultés de cette entreprise.

Voici maintenant la synthèse des principales observations que les savants ont faites durant ces derniers mois: Après être parti sous le régime des vents de l'Atlantique, il demeure indiscutable que pour aller d'Europe en Amérique en ballon, il n'y a pas d'autre route à suivre que celle des vents Nord-Est qui forment au large du Maroc un courant atteignant jusqu'à 45 degrés de largeur et se continuant pendant quelques mois de l'année sans interruption par delà les Antilles, jusqu'à la presqu'île du Yucatan et au golfe du Mexique.

Les dangers d'une telle entreprise sont considérables, comme bien l'on pense, car aux périls ordinaires, en pareil cas, avaries, déviations, coups de vents, il faut ajouter:

1^{er} Les dangers en hauteur; car en-dessous du courant Nord-Est, il y a des courants à directions différentes;

2^e Dangers en largeur: Vers le Nord, courant Sud-Est qui peut ramener vers le Nord-Est d'où l'on vient; au Sud, même courant.

3^e Dangers au départ et à l'arrivée: près de la côte d'Europe, on peut être pris par

NOUVELLES INQUIÉTANTES. — LA GUERRE SERAIT INÉVITABLE.

Le Japon ne peut donc compter que sur ses propres ressources, qui ne sont pas suffisantes pour lui permettre d'entreprendre une grande guerre. Ce serait folie de la part du gouvernement de Tokyo, de ne pas tenir compte de ce manque d'argent. Il est permis encore d'espérer qu'il ne sera pas essuyé de sa défaite.

NOUVELLES INQUIÉTANTES. — LA GUERRE SERAIT INÉVITABLE. Londres, 2 janvier.

Le *Daily Graphic* publie une note disant que les nouvelles parvenues à Londres depuis vingt-quatre heures augmentent beaucoup l'inquiétude au sujet de la crise en Extrême-Orient. Les cercles bien informés croient que la Russie a pris une décision qui précipitera la déclaration des hostilités quand le Japon et la France ne négocieront rien pour amener la Russie à adopter une attitude conciliante.

D'autre part, on annonce le départ de plusieurs correspondants de guerre des journaux anglais pour le Japon.

Le *Daily Telegraph* publie une déclaration disant que, dans les cercles diplomatiques, jusqu'à présent très optimistes au sujet de l'Extrême-Orient, on reconnaissait hier la rupture entre la Russie et le Japon comme inévitable. Aucune des deux puissances ne retirera quoi que ce soit de ses revendications, ni ne demandera la médiation des puissances amies.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes Rio-Tinto, De Beers, Goldfields, etc.

NOMINATIONS DANS LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 2 janvier. — L'Officiel publiera demain des croix de la Légion d'Honneur pour le ministère des Colonies. Nous y relevons : Officier au titre civil : M. Pourneau, administrateur en chef de première classe des colonies, délégué du commissariat général du Congo français, au Gabon.

DEPART DE LA PRINCESSE MATHILDE

Paris, 2 janvier. — La princesse Mathilde est morte ce soir à sept heures, entourée de toute sa famille, après une longue et cruelle maladie. Elle a conservé sa pleine connaissance jusqu'à la dernière extrémité.

LA CEINTURE D'OR

Paris, 2 janvier. — Les luttes de la Ceinture d'or se sont terminées, ce soir, par la victoire de Paul Pons, français, qui a battu le danois Petersens. Celui-ci est classé deuxième.

TROUBLES DANS L'URUGUAY

Montevideo, 2 janvier. — Un mouvement révolutionnaire s'est produit dans le département de Florida. Au cours d'une escarmouche, les gouvernementaux ont eu un mort et trois blessés. Le gouvernement a envoyé des troupes de renfort.

DESORDRES A LORIENT

Lorient, 2 janvier. — La sentinelle de faction à la poudrière du Montec, près de Lorient, a été attaquée cette nuit par plusieurs individus armés, qui l'ont approchée en se dissimulant derrière les arbres. La sentinelle tira après les sommations d'usage. Le poste accourut et la poudrière fut évacuée.

GRANDE COURSE DE 50 KILOMETRES

On sait que cette course doit à courir, au vélodrome d'iver, en 5 jours, avec entraîneurs. Le 1er classé pour la finale est Kaeser, Suisse, en 1 heure 48' 20".

UN TRAITÉ ANGLO-ITALIEN

Londres, 2 janvier. — Un traité d'arbitrage vient d'être arrêté en principe entre l'Angleterre et l'Italie. Il peut être signé prochainement et sera probablement dans quelques jours.

L'INSURRECTION MACÉDONIENNE

Rome, 2 janvier. — On annonce qu'à la suite de la demande faite aujourd'hui par l'ambassadeur de Turquie au gouvernement italien de désigner un général qui sera chargé de prendre le commandement de la gendarmerie en Macédoine, le ministre des Affaires Étrangères a accueilli cette demande et a réuni ce soir le conseil des ministres.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Glasgow, 2 janvier. — Douze mécaniciens de la marine qui avaient été engagés il y a quelques mois, par le gouvernement japonais pour servir dans la marine japonaise en cas de besoin ont reçu l'ordre de partir pour l'Extrême-Orient.

LES JOURNAUX DU MATIN

Volontés des journaux qui paraîtront ce matin à Paris. Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalloué, à propos de la mise en liberté des agitateurs parisiens.

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le gouvernement a célébré à sa manière le jour de l'An. Il a accompli un acte de faiblesse qui ne manquera pas de porter ses fruits tout le long de l'année qui commence. On sait que le parquet avait arrêté une centaine d'individus pour délits commis pendant la dernière grève ou laprétendue grève de l'alimentation.

LA LIBRE PAROLE SUR LA PRINCESSE MATHILDE

L'amour des arts avait enlaidé la princesse l'amour des honneurs. Toute sa vie elle détesta le bruit ; elle sut toujours écarter les ambitions, ne voulant point, disait-elle, qu'on prit sa maison pour une antichambre du cabinet de l'empereur.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Nouveaux-Théâtre. — Aujourd'hui, dimanche, les Saltimbanques sont joués pour la dernière fois, en matinée, car c'est incessamment qu'il doit passer Véronique, une opérette qui n'a jamais été jouée à Lyon, et dans laquelle nous reverrons la divette Mariette Sully, la créatrice du rôle à Paris. Tout fait prévoir que Véronique, avec son exquis protagoniste aura le même grand succès que la Pompe.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

Concert de l'Horloge. — La magnifique revue Pompadour à l'Horloge sera jouée aujourd'hui, en matinée, à 2 heures et le soir à 8 heures.

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES

Lyon, 2 janvier.

Nous avons en fin de compte quelques jours de température plus en rapport avec la saison qu'on nous sommes ; aussi est-elle la blonvone par nos causes agricoles, que la persistance des pluies commencent à inquiéter.

Grâce à elle, les mauvaises herbes et les rongeurs vont disparaître et on aura elle va retarder la végétation des jeunes blés, ce qui ne vaudra que lors avançant pour eux.

Bleds. — Comme il fallait s'y attendre nous venons de passer encore une huitaine des plus calmes au point de vue des transactions, les deux causes de ces derniers jours sont d'abord les fêtes du jour de l'an, et ensuite les prétentions qu'ont les vendeurs.

En effet, comme nous le faisons prévoir dans notre chronique chronique, les vendeurs de notre région, suivant l'exemple de ceux du Centre, veulent augmenter leurs prix, et de ce fait rencontrer une certaine résistance chez les acheteurs qui ne traitent que les quantités nécessaires pour leur propre consommation.

On cote : blé du pays 20,25 à 20,50, du Bourbonnais 21,50 à 21,70 les 100 kilos, Lyon. Les transactions continuent à être assez limitées, mais, en résumé, comme la marchandise n'est pas des plus abondantes dans notre région, les cours se maintiennent.

On cote : Seigle du pays, 14,25 à 14,75 les 100 kilos, Lyon. Anvoines. — Nous continuons à n'avoir qu'un courant d'affaires peu suivi, ou tout au moins, n'ayant pas une bien grande importance comme quantité.

On cote : avoine du pays 13,50 à 14, du Bourbonnais 14,50 à 15 les 100 kilos, Lyon. Maïs. — La demande pour les maïs est très calme, mais néanmoins les cours n'indiquent aucun changement digne d'être signalé.

On cote : maïs Plata 14,50, Océana 14,75, Cinquante 16,75 les 100 kilos, Lyon. Farines. — La vente des farines est un peu plus active que la semaine dernière, mais ne porte toutefois que sur des quantités peu importantes. On cote : farines premières 41 à 45, secondaires 39 à 43 les 100 kilos, Lyon.

Issues. — Le retour du froid commence à produire son effet sur la demande des sons qui, chaque jour, va en augmentant. On cote : sons 10 à 10,25, recoups 9,75 à 10, flourages 14 à 15 les 100 kilos, Lyon.

Pailles et fourrages. — Le marché de ce matin a été insignifiant aussi bien comme apport que comme transactions. On cote : foin 6,50, luzerne 6,75 à 6,80, paille de froment 3,50 à 3,75, paille de seigle 4,50 à 4,75 les 100 kilos, Lyon.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX

DE LYON-VAISE. Vendredi 2 janvier. Bœufs amenés 354. Renvoyé 40. On a pu 1er qualité 468, 2e qualité 461, 3e qualité 455. Prix extrêmes de 139 à 472 francs les 100 kilos, Lyon.

Vaches amenées 740. Renvoyé 60. On a pu 1er qualité 416, 2e qualité 412, 3e qualité 405. Prix extrêmes de 109 à 429 francs les 100 kilos, Lyon.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à 8 heures, Faust, opéra de Gounod. En matinée, à 2 heures, Carmen.

THEATRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 heures, Madama Sans-Gêne. En matinée, à 2 heures, même spectacle.

NOUVEAU-THEATRE. — Ce soir, à 8 heures, Les Saltimbanques, opérette en 3 actes, musique de Louis Ganne. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CASINO-KURSAAL. — Ce soir, à 8 h. 1/4, spectacles variés. Nombres attractions. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

HORLOGE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacles variés. Pompadour à l'Horloge, revue locale en 2 actes et 5 tableaux, de MM. Ch. Guindé et Henri Moreau. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

FOLIES-BERGÈRE. — Le jeudi, à 8 h., patinage avec orchestre. Tous les jours, à 4 heures, patinage, professeur Marius.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs, à 8 h. 1/4, brillantes représentations. Jours et dimanches, à 3 heures, matinée.

CARDAN CHIQUE DEKOCK (cours du Midi). — Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié. Les jeudis, dimanches et jours fériés, matinée à 3 heures.

PALAIS DE GLACE. — Ouvert le matin, le jeudi et le dimanche seulement, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Tous les jours, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2 ; le soir, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

GIGNOL DU GYMNASSE, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, à 8 heures, pièce nouvelle. Jours et dimanches, à 2 heures, matinée de famille.

VERS CONVULSIONS, MÈRES des quarts par un remède unique au monde, la guérison, le Sirop Souverain Pivot, de la Tour-du-Pin (Isère). 2 fr. bonnes Pharmacies, 2 franc, carton, 4 franc. Brochure et renseignements, Refus, substitutions gratuits.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Viallet J., épouse Mignot, sage-femme, 43 ans, rue Hippolyte-Flaëdrin, 25, f. 9 h. Gallies Marius, f. 9 h. 30, rue de la République, 23, f. 9 h. Prieur, f. 9 h. 15, rue de la République, 23, f. 9 h. 15. Baccet Péronne, veuve Marchand, revendeuse, 72 ans, rue de la Vieille, 43, f. 9 h. 15. Vial Jenny, veuve Bougault, lingère, 38 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h. Ducuing Michel, manœuvre, 69 ans, Hôtel-Dieu, f. 11 h.

Troisième arrondissement. — Purgier Jean, 2 mois, ch. Vitton, 21, f. 8 h. Conon Claudine, veuve Gerboz, sans profession, 63 ans, rue de la République, 23, f. 8 h. Perrier Sophie, veuve Allier, sans profession, 73 ans, cours Gambetta, 29, f. 10 h. Giroud Claire, épouse Aubry, sans profession, 69 ans, cours Lafayette, 48, f. 10 h. Michel Claude, sans profession, 72 ans, rue Moncey, 48, f. 9 h.

Quatrième arrondissement. — Piraldo P., apprêteur, 42 ans, Hôtel, f. 8 h. Guyot Michel, rentier, 72 ans, rue Charbonnier, f. 9 h. 9. Permet Marie, veuve Permet, sans profession, 65 ans, rue de la République, 23, f. 9 h. Pazy Nicolas, rentier, 65 ans, rue Pelletier, f. 9 h.

Cinquième arrondissement. — Crepot Fernand, 3 m., rue du Bourget, 32, f. 9 h. Tatin A., retraité, 61 ans, rue des Anges, 9, f. 11 h. Sixième arrondissement. — Briffaud Jean, sans profession, 71 ans, église Saint-Thomas, f. 9 h.

consolatrice, par Gabriel Houzel. — Influence de la science dans le développement industriel et ses conséquences économiques, par Paul Rouquier. — Essai sur le développement économique de l'Est-Pari d'association, par Paul Rouquier.

Administration et rédaction : 130, avenue de Saxe, Lyon ; 1, rue du Mont-Cenis, Paris (XVIIIe).

Cette revue lyonnaise paraît depuis huit années et s'intéresse à toutes les œuvres littéraires et scientifiques qui lui sont adressées. Nous la recommandons tout particulièrement à nos lecteurs qui sauront estimer cette œuvre de décentralisation artistique.

Le boulevard à Lyon. — Hier matin, dès la première heure, un épais brouillard planait sur toute la ville. Le froid était assez vif, si bien que le sol, en certains endroits, sur les ponts notamment, était gelé. Il s'en est suivi des accidents assez nombreux. La circulation des tramways a subi de fortes retards. Les voitures et Perrache-Brotteaux étaient à midi en retard de trois quarts d'heure sur l'horaire.

Vers 10 heures, à la gare Saint-Paul, deux tramways se sont tamponnés. Il s'en est suivi de assez graves dégâts pour les voitures, de plus un walmann a été blessé aux mains.

Bal de l'École de commerce. — La grande fête de bienfaisance donnée par l'Association des Anciens Elèves de l'École de commerce et de lissage de Lyon, à l'occasion de son 25e anniversaire, en les salons de l'hôtel de l'Europe, le 16 janvier 1904, à 8 h. 3/4, s'annonce comme devant être particulièrement intéressante.

M. Jacques Fenoux et Mme Marcelle Geniat, sociétaires de la Comédie-Française, se feront entendre en une série de monologues et pièces inédites. Puis, une épopée lyrique, avec accompagnement de chœurs, orchestre et ombres chinoises, de M. Armanet, « L'adumum », due à la composition des plus soignées de M. Amédée Reuchsel, autour de la musique et du poème, présentera, grâce à sa première, un intérêt tout à fait spécial, par son histoire de Lyon à travers les âges, en 42 tableaux et une apothéose.

Une soirée d'ensemble, avec accompagnement par un brillant orchestre, et sœurs par petites tables terminera cette brillante réunion.

MM. les Membres de l'Association peuvent retirer, dès à présent, leurs cartes à tarif réduit, soit chez le président de l'Association, 7, rue des Marronniers ; soit chez le directeur de la Commission du bal, M. Marthe Pauffique, membre de la Chambre de commerce, 43, rue Grébois.

Enseignement colonial. — Programme des cours coloniaux de la Chambre de commerce qui auront lieu pendant la semaine au Palais du commerce.

Hygiène et climatologie. M. le docteur Navarre, lundi 4 janvier, à 8 heures du soir ; De l'acclimatation des Européens aux pays chauds.

Histoire et Géographie. M. Zimmermann, mardi, à 8 heures et demi du soir ; L'Histoire et les routes de l'Inde ; samedi, à 8 heures et demi du soir ; La colonie française au dix-huitième siècle.

Cultures et productions. M. Vaney, mercredi, à 8 heures du soir ; La canne à sucre.

Cours de chinois. M. Courant, jeudi, à 8 heures et demi du soir ; Les anciennes routes de la soie (suite).

Legislation coloniale. M. Brouillet, vendredi, à 8 heures du soir ; Organisation administrative des colonies.

Cours d'arabe. M. Benali Bekar, lundi à 9 heures du soir, (1re année) ; Les nombres, les jours de la semaine ; mercredi, à 9 heures du soir, (2e année) ; Billets à ordre, quittances.

Association générale des étudiants. — L'inauguration officielle de l'Association générale des étudiants, 48, rue de la République, est fixée au dimanche 10 janvier.

Parmi les personnalités qui viendront honorer cette fête de leur présence, citons MM. Doumer et Bienvenu-Martin. M. Bayet, directeur de l'enseignement secondaire supérieur au ministère de l'Instruction publique, M. le recteur de l'Université de Lyon, ainsi que de nombreuses personnalités du monde universitaire.

Nous donnerons prochainement de plus amples détails sur cette fête.

Les dernières manifestations. — On sait qu'une instruction avait été ouverte contre MM. Nahon et Coutroulier de la Bourse du travail ; ils étaient poursuivis pour excitation au désordre et rébellion à la police.

Ces poursuites viennent d'être arrêtées à la suite du vote de l'immunité par le Parlement.

Bénéficiaires également de cette mesure les manifestants condamnés à la suite de l'échauffourée du 25 décembre.

La Bourse du travail. — On avait annoncé pour hier soir une conférence à la Bourse du travail où les tireurs devaient entendre ces trois grands orateurs qui ont nom, Krauss, Collard, et Haut de Pressensac.

Quel mot d'ordre est donc venu, à la dernière heure, pour décommander cette grande réunion ? Mystère et opportunisme.

La Bourse est restée close et la rue libre. Tout Lyon a gagné et nul ne songera à s'en plaindre.

Barrière la toile. — Les journées complètes double en ce moment au Casino-Kursaal où des équipes de machinistes, d'électriciens et d'accessoiristes sont occupés aux derniers préparatifs de la revue C'est chic, dont la première est imminente. Pour mettre au point ce spectacle des plus copieux, l'on a dû décider de faire rôtir les toiles.

Le drame de la rue Paul-Bert. — Le meurtrier de la rue Paul-Bert, Pischachi, a été, dans la journée d'hier, écroué à la prison Saint-Paul. Le parquet n'a pas encore désigné le juge d'instruction chargé de cette affaire. M. le docteur Boyer a été commis pour pratiquer l'autopsie de la malheureuse victime.

un de ces tonneaux qu'on laisse devant les débits, il se crut permis de s'en emparer et de le faire rouler du côté de son domicile.

Malheureusement pour lui l'homme et le tonneau furent aperçus. Et c'est pourquoi, aussi, Jean B., a été arrêté et écroué.

Vol. — Une blanchisseuse, Louise B., demeurant rue Duphot, a été arrêtée hier soir, à cinq heures, ainsi que Louis J., son complice, pour vol d'un porte-monnaie contenant la somme de 96 francs, commis au préjudice d'un infirmier de l'hôpital Saint-Joseph.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, à dix heures et demi, rue de la Pyramide 43.

Le feu, qui avait pris naissance dans la toiture de l'immeuble, a été éteint à l'aide de deux longueurs vissées sur bouches par les pompiers du poste de la rue du Chapeau-Rouge.

Les dégâts sont évalués à 1.000 fr. Ils sont couverts par des assurances.

Un autre commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, chez M. Blancard, restaurateur, avenue des Pentis, 35 bis.

Le feu, qui avait été communiqué au plancher de l'appartement par un calorifère, a été éteint à l'aide de seaux d'eau. Les dégâts sont évalués à 500 fr.

— A sept heures du soir, un feu de cheminée, éteint promptement par les pompiers du dépôt central, s'est déclaré chez Mme Rolland, rentière, rue Emile-Zola. Les dégâts sont peu importants.

Arrestations. — Dans la journée d'hier, le service de la Sûreté a fait écrouer à la disposition de M. Durand, juge d'instruction, D., Emile, 24 ans, C., Jules, 22 ans, M., Claudius, 49 ans, F., Léon, 23 ans, J., Pierre, 23 ans, tous cinq auteurs ou complices de vols et d'agressions nocturnes. L'ouïllés, ces individus ont été trouvés porteurs de revolvers chargés.

— Au cours de la surveillance établie dans les grands magasins du Centre, à l'occasion des fêtes du jour de l'An, les inspecteurs de la Sûreté ont surpris en flagrant délit de vol à l'étalage, six jeunes gens de 15 à 22 ans, et quatre femmes, dont une de 53 ans.

Après leur avoir fait restituer les objets volés, on les a remis en liberté, aucune plainte n'ayant été déposée.

Les cambrioleurs. — La nuit dernière, à minuit, les employés de M. Grange, épicière, qui de la Guillotière, étaient brusquement éveillés par une sonnerie électrique, qu'un contact placé dans l'embrasure de la porte des caves, avait mise en mouvement. Ils se levèrent, s'habillèrent à la hâte et descendirent aussitôt. Devant les caves de leur patron une bougie allumée était placée. La porte était ouverte. Les employés saisirent deux pressoirs placés sur une caisse.

Les gardiens de la paix du poste de la place du Pont, prévenus par ce cambriolage, se rendirent sur les lieux et aperçurent, caché dans la cour de l'immeuble, le nommé Alfred Elva, dix-huit ans, apprenti, rue Paul-Bert, 93.

Cet individu fut emmené au poste et fouillé. On le trouva porteur d'un revolver chargé.

Il a été écroué par M. le commissaire de police de permanence.

Ses complices avaient pu s'enfuir avant l'arrivée de la police. Ils sont activement recherchés.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin d'épicerie situé, 28, quai de la Guillotière, à l'angle de la rue Bassedou-Port-au-Bois, ce soir, vers 10 h. 1/2.

On suppose qu'un employé aura vidé dans un tiroir du café qui venait d'être trottifié, car le feu a pris dans ce tiroir.

Les pompiers, prévenus par téléphone, amenèrent la pompe à vapeur qui n'a du reste pas eu à fonctionner, le feu ayant été éteint à l'aide de quelques seaux d'eau par des personnes présentes.

VILLEURBANNE. — Déraillement. — Un train de la compagnie O. T. venant du Bon-Coin, a déraillé hier matin, à six heures et demi, place des Maisons-Neuves.

La lourde voiture était sortie complètement des rails et s'était renversée en arrière, ce qui a empêché toute circulation de travail que le service a pu être repris.

Querelle intime. — Hier soir, à huit heures et demi, le nommé B., rue de l'Est, qui vit avec une veuve C., se rendait, au domicile de celle-ci, lorsqu'il fut aperçu par un fabricant de tabaceries, rue Charles-Richard.

Il frappa résolument à la porte du logement de M. P., qui était couché, se leva ; mais aussitôt les vitres volèrent en éclats et le fabricant de tabaceries se précipita au visage. La victime s'est rendue au commissariat de police de Villeurbanne, où elle a déposé une plainte.

OULLINS. — Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. de Besses, au Pont d'Oullins.

LA MULATRIE. — Les tamponnements de tramways. — Par ces temps de brouillards la circulation des tramways devint difficile, aussi avons-nous un grand nombre de tamponnements de tramways à enregistrer. Hier, samedi, vers neuf heures du matin, la voiture n° 17, allant à Saint-Genis-Laval, à tamponné sur le pont de la Mulatrie un break appartenant à l'hopital de Perron et qui transportait un prêtre. Dans le choc, la voiture a été partagée en deux et le conducteur projeté à terre.

Le même jour, à 9 h. 1/2, le tramway n° 8, venant d'Oullins, a tamponné, près des cerisiers, un charriement de charbons appartenant à M. Dubost, négociant, rue de la Gare, à Oullins. Le tramway a eu son avant-train, sa lanterne et le frein brisés, le camion une roue brisée et le charriement projeté à demi à terre.

Le 3 janvier, vers 3 h. 42, un autre tamponnement, plus ou moins drôle est arrivé près des Abattoirs. Un tramway de Brignais a renversé une voiture chargée de veaux, venant de l'aïse ; les quadrupèdes ont été pour quelques instants à la liberté et gambadaient sur le quai Perrache.

— Prévoians de l'Anvers. — Aujourd'hui, dimanche, 3 janvier, de 40 heures à midi, au siège, café Eyrioux, Grande-Rue, cotisations, renseignements, adhésions.

par Robardet. En effet, il lui fut très facile de se défaire d'un bijou pendant sa période de vingt-huit jours, et n'importe quel bijoutier lui aurait avancé de l'argent sur la présentation d'une montre ou d'une bagne, alors qu'il était résisté.

Les recherches seront probablement ordonnées dans ce sens par le parquet de Chambéry.

Il se pourrait très bien que les bijoux retrouvés à Neuville fussent seulement la part de César Ladermann, et que ceux trouvés à Londres et dans les mains du nommé Ondello soient la part échu à Bassot.

En effet, d'après les dépêches de Londres, il semblerait que Pétrino, dit Charlot, aient été en relations suivies avec Ondello et sa femme, arrêtés en Angleterre ; que Bassot aurait chargé Pétrino de négocier sa part, et que celui-ci aurait remis les bijoux à Ondello lors de son dernier voyage à Londres.

Les magistrats de Chambéry arriveront-ils à découvrir toute la vérité ? cela leur sera facile si les inculpés veulent bien entrer dans la voie des aveux lorsqu'ils auront appris la découverte de Neuville.

Courrier des Sports

CRITERIUM MILITAIRE DE CROSS CYCLO-PEDESTRE. L'Association sportive de la Seine vient de prendre l'initiative d'organiser une épreuve d'un genre nouveau. Elle donnera, le 14 février, un cross-cyclo-pédale sur le tir. Le nom sera facile si les inculpés veulent bien entrer dans la voie des aveux lorsqu'ils auront appris la découverte de Neuville.

Le classement se fera par addition de points pour le cross et pour le tir, en proportion

REVUE FINANCIERE

de la Semaine
Lyon, 2 janvier 1904.
Nous adressons à nos lecteurs nos meilleurs vœux...

est gourmande. Elle s'est approprié la Mandchourie...
C'est beaucoup trop et c'est pour cela que les Japonais protestent et ils ont raison...

tant votée et acceptée, les rendements de 1903 vont augmenter considérablement...
Robinson Gold
Langlaagte Estate
New Primrose
Robinson Deep

Monopoles Serbes
Les recettes (provisoire) brutes de l'Administration autonome des Monopoles serbes se sont élevées pendant le mois de novembre 1903, aux chiffres suivants:

Bons Panama
A arbitrer contre les obligations à lots libérés entièrement.
L'arbitrage est tout indiqué et est très avantageux, ainsi que nous l'avons déjà indiqué.

Pononareff
D'après nos renseignements, une certaine amélioration se serait produite dans la situation de cette affaire...
Sheba Gold
L'Assemblée a eu lieu le 18 décembre. On y a exposé les raisons des mauvais résultats obtenus pendant l'exercice...

BANQUE AUCLAIR

35, Rue Tupin, LYON -- Téléphone 26-16
VENTE FONDS DE COMMERCE, INDUSTRIES, USINES ASSOCIATIONS, EMPLOIS INTERESSÉS

A céder de suite
EPICERIE-COMPTOIR
A Bellecour, recettes 60 fr. p. jour garant., bën. nets, 4.000 fr. Prix à débattre.
COMESTIBLES-COMPTOIR
Cent. Brot., 430 fr. p. jour, tout au comp., tenu 7 ans. Prix 4.000 fr., se retire. Cause de santé.
PETITE INDUSTRIE
A Lyon, faisant 50.000 fr. d'aff. au 30 o/o n'exige pas de connaissance spéciale. Prix: 12.000 fr.

Pour cause maladie
CAFÉ-MARCHAND DE VINS
Grande angle, peu de frais. Recettes moyennes 50 fr. p. jour. Prix: 8.000 fr.
MAGASIN DE CHARBONS
Ancien fonds, aux Terreaux, loy. 660 fr. avec entrepôt. Prix: 2.500 fr.
Après décès
PAPETERIE-LIBRAIRIE
Vend 600 journaux p. jour, bën. nets 4 à 5.000 fr. par an. Cède à 7.000 fr. compt. Pressé.

Compagnie des Mines d'Anthracite

de LA MURE (Isère)
ANTHRACITE dur (1er choix), pour Phares, Calorifères américains, Poches Leau, Cheminées, Grilles, Chauffage à la vapeur à basse pression, etc. Combustible économique: Boulets sans fumée à 3 fr. 30 les 100 kilos.
ENTREPOTS: BOULEVARD DE LA PART-DIEU 3
Bureaux de commandes à Lyon
RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 19 PLACE BELLECOUR, 37
130, AVENUE DE SAXE, 130
N.B. - Les livraisons sont faites sur demande en sacs plombés de 50 kilos.
POUR PARAITRE PROCHAINEMENT
EN PASSANT...
(Choses et Impressions Lyonnaises)
PAR
LÉON BORDE
Rédacteur au Rappel Républicain
On peut souscrire dès à présent dans nos Bureaux au prix de 2 Francs

Reclamez chez tous

Les PLAQUES
GUILLEMINOT
LES MEILLEURES
HYDROTHERAPIE MEDICALE
LYON - 25, Rue du Bât-d'Argent, 25 - LYON
Bains ordinaires et médicaux - Bains de vapeur - Douches vapeur - Douches froides et chaudes à haute pression - Massages spéciaux pour maladies nerveuses.
Les Ordonnances de Messieurs les Docteurs seront rigoureusement suivies.
A. HUGGLER
EX-DOUCHEUR-MASSEUR DU GRAND SANATORIUM DE TERRITET (SUISSE)
ON SE REND A DOMICILE

LA SANTE
est procurée rapidement aux personnes atteintes de Bronchites chroniques, Catarrhes, Rhumatismes, Névralgies, Neurasthénies, du Nez, Plaies de toute nature, Hémiparésie, en suivant le traitement à
L'INSTITUT ELECTRO-MEDICAL
142, cours Gambetta, LYON (près la place de l'Abondance) - Dirigé par des Docteurs-Médecins Lyonnais
TRAITEMENT
Nouveau Traitement des
Cancers, Tumeurs et
APPENDICITES
au moyen des Rayons lumineux
Examen des malades aux Rayons X.
Les Dames sont traitées par des Infirmières diplômées.
Cette Maison, après consultation, ne traite que les Malades qu'elle croit pouvoir guérir, et rembourse le prix des Médicaments, si malgré le traitement ordonné, le Malade n'a pas de résultat.
Clinique Spéciale pour le Traitement des Maladies des Yeux et des Oreilles
PAR L'ELECTRICITE (PROCEDE AMERICAIN)
Consultations gratuites de 9 heures à 11 heures 1/2 (Téléphone 27-99)

LE MONITEUR DES RENTIERS
PUBLIANT TOUS LES DIMANCHES
Grand Journal Financier de 16 pages (20e année)
Publiant: Revue de toutes Valeurs, Etudes financières, Conseils de Placement, Liste complète de tous les Tirages, réponse à toutes demandes de Renseignements, etc., etc.
Les Abonnés ont droit GRATUITEMENT au paiement des Coupons, à la vérification des numéros sortis, à la surveillance de leur portefeuille et à l'exécution de tous ordres de Bourse sans commission.
ENVOI DE DEUX NUMEROS SPECIEMENS SUR DEMANDE
Abonnements: 2 FRANCS l'an (les bureaux de poste et 15, rue du Bât-d'Argent, Lyon et 85, rue de la Victoire, PARIS 9e arrondissement)

CADEAUX
Les ALBUMS de Cartes postales illustrées seront certainement le cadeau le plus offert cette année.
Cette collection est la rage du jour; chacun possédant une collection à classer.
La maison universellement connue est réputée pour la multiplicité de ses articles, dans tous les prix, tous les formats, toutes les fabrications est certainement la maison
PARGES, 36, rue Victor-Hugo, 36, LYON
qui a acquis dans ce genre de commerce une réputation méritée.
MAGASIN BLEU (Ne pas confondre)
CRÉDIT INDUSTRIEL
LYON, 13, rue Jean-de-Tourneux, LYON
Recouvrements de créances litigieuses et autres. Avances sur titres, pensions et toutes garanties sérieuses. Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix. Achats et vente de fonds de commerce.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Les abonnements souscrits dès maintenant seront servis de suite et ne compteront que du 1er Janvier 1904.
M
demeurant à _____
Bureau de poste de _____ départ de _____
Déclare souscrire un abonnement de (1) _____
au Rappel Républicain de Lyon à dater du (2) _____
190, et autorise l'Administration à en faire recouvrer le montant.
le _____ 190
Signature _____
(1) Trois mois, six mois ou un an (voir les prix en tête du journal).
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

PHILLETON DU RAPPEL REPUBLICAIN DU 3 JANVIER
LE BOUCHER DE MEUDON
PAR Jules MARY
DEUXIEME PARTIE
Les Amours du Grand Lauriot
III
La vieille ne répondit pas et baissa la tête pour cacher sans doute l'éclair qui jaillissait de ses yeux.
- Faut qu'elle soit ici demain, dit-elle. Denise la mettra au courant.
- Merci encore une fois, Charlotte installée chez vous, ça sera si commode pour elle et pour moi... Elle reviendra tous les soirs à Paris, coucher rue Montmartre, excepté en hiver, s'il fait trop froid.
- Mais dans la réaction pour mettre tout à 2 fr. jour... Moi, de mon côté, je serai tranquille en sachant qu'elle est auprès de vous et que vous en aurez soin... Vraiment, je ne désire rien de plus.
Madame Gélibert partit.
Quand elle passa devant Denise qui, réveillée et du seuil de la porte, avait tout entendu, elle lui dit en souriant:
- Demain, vous aurez une sœur de votre âge qui vous tiendra compagnie,

mon enfant, est-ce que cela vous fera plaisir?
- Elle sera la bienvenue, dit Nabole de sa douce voix.
IV
C'était une grande et jolie fille de dix-huit à vingt ans, au visage doux, très pâle, aux yeux bleus, très clairs. Elle était délicate, en effet, comme l'avait dit madame Gélibert. Mince et souple, elle avait les épaules un peu trop maigres. Puis, le tour des yeux était corcé de bleu et le nez, très blanc, aminci, avait des narines d'une mobilité extrême. On devinait une gêne de la respiration. Les lèvres étaient rouges, mais lorsqu'elles s'entr'ouvraient pour parler ou pour sourire, lissaient apercevoir des genèves blanchâtres. Les dents étaient jolies, petites et bien rangées. On sait qu'elle était blonde, avec des cheveux abondants.
Ce fut le matin, vers dix heures, qu'elle fit son apparition dans la boutique. Nabole n'était pas encore levé. Lauriot se trouvait seul à la boutique en train de modifier l'étalage, quand elle entra.
En la voyant, Lauriot vint à elle.
- Je parie que vous êtes mam'selle Charlotte! dit-il en souriant.
- A quoi voyez-vous ça?
- A rien! Je l'ai deviné comme ça en vous apercevant. Et puis, il faut vous dire, j'étais prévenu de votre arrivée.
- Madame Lauriot est absente?
- Oui, mais je peux vous mettre au courant, sans plus tarder. Du reste,

ma sœur travaillera avec vous, aujourd'hui et les premiers jours.
- Oh est-elle, votre sœur?
- Elle est encore couchée, mais elle ne dort pas... Vous savez, elle est infirme; alors on la dortotte comme une enfant gâtée. Venez, je vais vous faire faire connaissance avec elle...
Ils entrèrent dans le cabinet de Nabole. Celle-ci se souleva en les voyant et ses regards se portèrent vers la jeune fille. Jacques lui dit que c'était Charlotte. Elles se tendirent la main spontanément.
- Je vais me lever, dit Denise, et je vous installerai... Je vous montrerai les livres de compte et je vous apprendrai les prix des morceaux de viande; pour que vous ne soyez pas trop gênée dans les premiers temps, je resterai auprès de vous.
- Je vous remercie, fit Charlotte; ça rendra ma tâche plus facile.
- Et pour moi ça sera un plaisir, mam'selle Charlotte.
Alors, doucement et péniblement, Denise se leva et s'habilla, avec l'aide de son frère qu'elle réclama, pour aller plus vite.
- Quand elle eut fini, elle alla chercher les livres de compte; puis les deux jeunes filles s'installèrent à une table, au fond de la boutique, et se mirent à travailler, pendant que Lauriot continuait de découper ses morceaux de viande et achevait l'étalage. A chaque moment, des gens entraient qui demandaient des gigots ou une épaule de mouton, ou du bœuf; les plus aisés cherchaient surtout les entre-côtes, le filet, l'aloyau; les moins riches pre-

naient davantage le collier, les plats de joutes, les gîtes, la surlonge. Mais ce qui se débilitait le plus facilement, c'était le flanchet, la semelle, les branches grasses pour le pot-au-feu, la bavette d'aloyau et les côtes. Les rogons se découpaient en maintes parties que Lauriot réservait et distribuait à la clientèle privilégiée, avec les os à moelle.
A tous les clients qui entraient et qui servait le boucher, Charlotte tournait la tête, voyait comment s'y prenait Lauriot, écoutait les observations des ménagères qui se plaignaient d'un trop lourd et d'un morceau trop gras et les réponses toujours gaies du jeune homme qui cherchait à contenter tout le monde.
Charlotte suivait Lauriot d'un œil curieux où il y avait un peu d'étonnement. A un certain moment, elle dit à Nabole:
- Comment il a l'air gentil, votre frère... il est très doux, n'est-ce pas?
- Oh! fit l'infirmière, avec un long regard où la tendresse profonde qu'elle avait pour Jacques mettait une lueur humide...
Elle se pencha au-dessus de la table pour rapprocher sa tête de Charlotte, afin de ne pas être entendue et alors, très bas, agissant comme si elle connaissait la jeune fille depuis de longues années, elle lui raconta les confidences de son frère, ses soins, son affection sans cesse aux aguets de ce qui pouvait lui plaire et lui procurer un moment de bien-être et de plaisir. Elle ne tarissait pas. Elle se sentait attirée par une irrésistible sympathie vers

cette inconnue qu'elle ne connaissait pas une demi-heure auparavant. La pauvre petite parlait avec une élocution chaude et entraînante, et, à deux ou trois reprises, Lauriot s'aperçut que les regards curieux, étonnés, de Charlotte se portaient sur lui. Et il se décolorait, sans savoir pourquoi, un peu gêné.
Quand Justine arriva, Denise avait confié à sa nouvelle amie tout ce qu'elle avait sur le cœur. Elle n'avait plus rien à cacher.
La vieille reçut Charlotte avec une indifférence parfaitement jouée. Après lui avoir recommandé de ne pas trop se fatiguer, dans les premiers jours, à mettre les livres au courant, elle ajouta, d'un ton singulier:
- C'est drôle comme vous ressemblez à votre père, ma petite, quoique vous soyez frêle et mignonne comme tout...
Et après un silence, avec une hésitation dans la voix:
- Tant mieux... il me semblerait que je n'ai pas qu'il les Quatre-Cheminis.
Telle fut l'installation de Charlotte.
Les premiers temps, il y eut un peu d'embarras dans la vie ordinaire de la boucherie. C'était une figure nouvelle. Il fallait s'y habituer. Mais cela ne dura pas longtemps. Charlotte, Lauriot de Denise furent bientôt sur le pied d'une intimité fraternelle...
La jeune fille, du reste, cherchait à se rendre nécessaire.
C'est ainsi que, dès son entrée, elle supplia Lauriot, qui avait pleine confiance en elle, son habileté et en sa

douceur, dans les soins quotidiens qu'elle réclamait l'infirmière de Nabole.
Celle-ci marchait avec un appareil, auquel il fallait veiller et Charlotte avait tenu à s'en rendre compte tout de suite.
C'était un appareil provisoire destiné à redresser les jambes de la petite rachitique. Chaque des jambes avait été d'abord garnie de ouate et enveloppée dans un bandage détrempé tout à fait semblable à celui qu'on emploie dans les fractures. Ensuite on avait placé deux longues attelles au côté extrême des membres. Ces attelles étaient fixées par des lacs d'autant plus serrés qu'on approchait du genou. Le but qu'on se proposait était de mettre les membres dans les conditions de rectitude les plus favorables pour que ces conditions leur fussent conservées après la dessiccation de l'appareil. Alors on enlevait les attelles et Nabole maniait avec des béquilles. Les choses restaient ainsi pendant plusieurs jours au bout desquels un médecin de Meudon venait renouveler le bandage en redressant un peu les membres incurvés.
Lorsqu'on serait parvenu, par une série plus ou moins longue d'opérations semblables, à obtenir une rectitude satisfaisante, on appliquerait un appareil permanent.
LA SUITE